

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 14 (1862)

Artikel: Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation, à Porrentruy, le 7 octobre 1862
Autor: Stockmar / Kohler, Xavier / Favrot, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL

DE

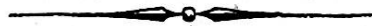
LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE

D'ÉMULATION,

à Porrentruy, le 7 octobre 1862.



Conformément à l'invitation faite par circulaire du 30 août, la Société jurassienne d'émulation s'est réunie à Porrentruy, le 7 octobre 1862. Quelques instants après huit heures du matin, un grand nombre de membres de la Société étaient assemblés dans la salle du second étage de l'Hôtel-de-Ville, ornée simplement, et dans laquelle figurait, au milieu d'un massif de fleurs et de verdure, le buste de notre illustre concitoyen Jules Thurmann. Des délégués de Sociétés suisses assistaient à la séance, et dans le courant de la matinée, arrivèrent quelques-uns de nos bons amis et voisins de Monthéliard.

Le président ouvre la séance par un discours dans lequel, après avoir souhaité la bienvenue à tous nos collègues, il retrace en traits rapides, les progrès et les travaux de la Société jurassienne, et les résultats obtenus par elle.

Le président invite ensuite l'assemblée à nommer le bureau

pour la séance de ce jour. Les membres des divers bureaux de sections sont appelés à ces fonctions. Ce sont : MM. X. Kohler, président ; Stockmar, Scholl, Grosjean, pasteur, Imer, Besson, pasteur, Feune, préfet, Mauley et Favrot, secrétaires. MM. d'Effinger, président de la Société des beaux-arts de Berne, et Wetzel, vice-président de la Société d'émulation de Montbéliard, prennent aussi place au bureau.

Sur l'invitation du président, le secrétaire donne lecture du rapport annuel sur les travaux de la Société. L'assemblée ayant été consultée, l'impression de ce rapport est votée à l'unanimité.

Le président propose ensuite l'examen des comptes, recettes et dépenses de la Société. Il est décidé de renvoyer cet examen à une commission spéciale ; sont désignés à cet effet, MM. Choffat et Durand.

L'assemblée, invitée à procéder à la nomination d'un nouveau bureau central, confirme l'ancien, et nomme en remplacement de M. Stockmar que de nouvelles fonctions appellent à habiter Berne, M. Joseph Choffat, banquier. Il est aussi élu un vice-président dans la personne de M. Dupasquier, professeur.

M. Quiquerez demande à l'assemblée qu'elle vote des remerciements au président, à l'activité et au zèle duquel il rend hommage. Tous les membres présents se joignent à lui, et M. Kohler remercie la Société de la nouvelle preuve de confiance qui vient de lui être accordée.

DONS ET COMMUNICATIONS.

Le président a déposé sur le bureau les dons suivants, offerts à la Société. Ce sont : 1° de la part de la Société vaudoise des sciences naturelles, son *Bulletin*, n° 49 (tome 7.) Laus. 1862, br. in-8° ; 2° de la part de la Société d'émulation de Montbéliard : *Esquisse d'une description physique et géologique de l'arrondissement de Montbéliard*, par Ch. Contejean. Montbéliard 1862, br. in-8° ; 3° de la part de la Société d'histoire

naturelle de Colmar son *Bulletin* pour 1861. Colmar 1862, br. in-8° ; 4° de la part de la Société genevoise d'utilité publique, son *Bulletin*, n° 19, 3^e vol. Genève 1862, br. in-8° ; 5° de la part de M. Liblin, de Colmar, la *Revue d'Alsace*, n° de septembre 1862 ; 6° de la part de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny les n°s 4, 5 et 6 de son *Bulletin* en 1862 ; 7° de la part de M. Jurgensonn, du Locle, sa notice intitulée : *Les orgues du temple réformé du Locle*. Neuchâtel 1860, br. in-8° ; 8° de la part de M. le Dr Schneider, de Berne, les deux brochures suivantes : *Offener Brief betreffend die Juragewässer an H. Dr Schneider*, von X. Merian. Bern. 1862, in-8°, et *Rapport à la direction de la Société préparatoire pour la correction des eaux du Jura*. Berne 1862, in-8° ; 9° de la part de M. le professeur Wolf, de Zurich, la suite de ses *Mittheilungen über die Sonnenflecken* (chapitre 14) br. in-8° ; 10° de la part de M. le chanoine Varé, une *Vue de Porrentruy*, en-tête de passeport sous les Princes-Evêques ; 11° de la part de M. le pasteur Goguel, le prospectus de l'ouvrage : *Hommes connus dans le monde savant en France et à l'étranger, nés ou élevés à Montbéliard*. Strasbourg 1862, br. in-12 ; 12° de la part de M. Kœchlin-Schlumberger, de Mulhouse, son important ouvrage : *Le terrain de transition des Vosges*. Strasb. 1862, 1 vol. in-fol., avec planches. Des remerciements sont votés aux donateurs.

Le président annonce que des exemplaires de l'opuscule de M. Goguel sont déposés sur le bureau à l'usage des sociétaires ; il donne lecture des pages à *la jeunesse studieuse et aux hommes lettrés*, et recommande cette publication aux membres de la Société qui s'intéressent à ce genre d'étude.

Il est donné lecture d'une lettre de M. G. Petitpierre, exprimant le regret de ne pouvoir se rendre à notre réunion. Notre honorable collègue nous adresse le programme de la 1^{re} session de l'*Association internationale pour les sciences sociales* qui s'est tenue à Bruxelles en septembre 1862, et témoigne le désir de voir le Jura entrer dans cette Société appelée à rendre d'utiles services.

Le président nous dit un mot sur l'état de la Société d'agriculture de la Suisse romande et la part qui y est faite au Jura. Soixante-cinq de nos compatriotes sont déjà reçus à cette heure dans cette association.

M. Quiquerez lit à l'assemblée le rapport adressé par lui au conseil-exécutif sur l'exposition agricole de Lausanne, du 23 au 28 septembre 1862. (Voir à l'Appendice.)

Le président annonce que la Société, ayant reçu une invitation de se faire représenter au congrès international de bienfaisance tenu à Londres en juin dernier, un de nos collègues, M. Revel, a bien voulu nous y représenter.

M. Revel donne lecture de son rapport sur cet objet. (Voir à l'Appendice.)

Le président annonce que la Société jurassienne fait partie de l'association des Sociétés d'utilité publique de la Suisse romande. Le Jura est représenté, comme on peut le voir par les Bulletins adressés aux sociétaires, dans les diverses commissions chargées d'étudier les questions. Ainsi, dernièrement, s'est réunie à Lausanne la commission nommée pour s'occuper de la création d'un Bächtelen pour la Suisse romande. Il invite M. Imer, l'un de nos représentants à Lausanne, de faire rapport sur cet objet. M. Imer croit que la Garance de Genève se fondra avec l'établissement à fonder pour la Suisse romande. Il annonce la formation d'un comité directeur composé de 14 membres, sous la présidence de M. Lecointe, dont il loue le zèle et l'activité. A côté du comité directeur existe un comité plus restreint, chargé de la direction de l'établissement. Le local n'est point encore choisi, mais on s'en est occupé. Des statuts ont été adoptés.

Le président remercie M. Imer du rapport qu'il vient de faire.

Il donne lecture à l'assemblée du rapport sur les travaux d'utilité publique dans le Jura, qu'il vient d'adresser à l'association romande, conformément à l'art. 3 de ses statuts. Ce rapport paraîtra dans le 3^e numéro du Bulletin.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Avant de passer à la lecture des travaux, le président fait un rapport sommaire sur les questions soumises cette année à l'examen des sections.

« La première était ainsi conçue :

« Comment pourrait-on, dans chaque district, organiser les écoles primaires de manière que les élèves de la 3^e série reçoivent, autant que possible, les leçons appropriées à leur âge et aux connaissances déjà acquises ? »

« Les rapports sur cette question ne nous sont point parvenus à cette heure. M. Guerne a dû traiter ce sujet à Bienne, M. Imer s'en était chargé à Neuveville, mais une circonstance fâcheuse l'en a empêché. La section de Saint-Imier y a renoncé pour les motifs suivants transcrits au procès-verbal : « Dans notre localité, les enfans qui ne fréquentent pas l'école secondaire, c'est-à-dire les apprentis, ne peuvent que conserver ce qu'ils ont appris jusqu'à l'âge de 13 ans ; ils ne s'approprient plus guère de connaissances de 13 à 16 ans. — D'un autre côté nous sommes certains que des démarches tentées auprès des communes voisines, tendant à l'envoi de leurs enfans à l'école secondaire de Saint-Imier, seraient sans résultat, surtout à Sonvilier. »

M. Guerne, présent à la séance, donne lecture de son rapport, dont les conclusions ont été approuvées par la section biennoise. (Voir à l'*Appendice*.)

2^e Question. « Le plan d'études exige que l'histoire de l'Evêché de Bâle soit enseignée dans nos écoles. Cette histoire spéciale devra-t-elle être intercalée dans le manuel général de l'histoire de la Suisse, ou présentée sous forme d'appendice ? Quels éléments convient-il d'y faire entrer ? A quelles sources l'auteur chargé de cette rédaction pourra-t-il puiser ? »

« Cette question, dit M. Kohler, a été débattue dans plusieurs sections, et nous avons reçu à ce sujet de M. Rode, rapporteur de la section de Neuveville, un rapport étendu très bien fait, qui traite la matière sous ses divers aspects. Ce rapport mérite de figurer dans nos *Actes*, même dans le

cas où la question ne recevrait pas une solution immédiate. »

» La section de St-Imier est d'avis que l'histoire de l'Evêché devrait figurer en *appendice* ; que, de plus, il faudrait un manuel spécial pour chaque confession. Quelques membres ont émis l'opinion qu'un seul manuel pourrait suffire si l'on faisait abstraction complète du côté religieux. »

» La section de Bienne exprime le vœu que cette question soit mise au concours, en accordant au meilleur travail une récompense quelconque consistant soit dans une médaille, soit en une somme d'argent, et en assurant à l'ouvrage le patronage de la Société. On pourrait même au besoin le faire imprimer aux frais de la Société. »

» Nous extrayons du rapport de Neuveville les deux propositions les plus importantes. « L'aperçu sur l'histoire de l'Evêché, composé *ad hoc* et destiné aux écoles, serait imprimé à part et ajouté au manuel d'histoire suisse, mais à *titre provisoire seulement, jusqu'à ce qu'un autre manuel d'histoire suisse soit composé*. — Ne serait-il pas opportun que la Société jurassienne prît au plus tôt l'initiative pour proposer au gouvernement *d'ouvrir un concours pour un prix de à décerner à celui qui écrirait la meilleure histoire de la Suisse pour les écoles jurassiennes*. »

Il est ensuite donné lecture du rapport de M. Rode sur cette matière. L'assemblée en vote l'impression, ainsi que celle du rapport de M. Guerne. (Voir à l'*Appendice*.)

Une discussion s'engage sur cette dernière question.

M. Péquignot fait observer, relativement à la première proposition de Neuveville (*Histoire de l'Evêché*, en appendice à un *Manuel d'histoire suisse*), que la commission des livres scolaires, nommée par la direction de l'éducation, s'est déjà occupée de la rédaction d'une histoire suisse dans laquelle entrerait l'histoire de l'Evêché. M. Dupasquier a été chargé de ce travail. En conséquence, il craint, si la Société approuvait la proposition de Neuveville, que la Société et le gouvernement, visant au même but et agissant séparément, loin d'aboutir, l'œuvre serait plutôt entravée; il croit que, vu

l'initiative de la commission scolaire, cette proposition n'a plus de raison d'être.

Le président demande à M. Péquignot s'il verrait un inconvénient à l'adoption de la proposition de Bienne (mettre au concours la rédaction d'une *Histoire de l'Evêché*, etc., etc.). M. Péquignot n'en voit aucun. M. le commandant Scholl explique en quelques mots de quelle manière la section de Bienne entend la proposition. Le concours a moins pour but une récompense en argent qu'un encouragement à accorder à ceux de nos collègues qui voudraient traiter la matière.

La proposition de Bienne ayant été soumise au vote de l'assemblée, est adoptée à l'unanimité.

HISTOIRE. — M. le commandant Scholl nous donne lecture d'un travail intitulé : *Les sépultures romaines de Granges, entre Soleure et Bienne*. Il dépose en même temps sur le bureau un certain nombre de planches représentant les tombeaux et les objets d'antiquité trouvés dans cette localité. (Voir à l'Appendice.)

M. Quiquerez présente un manuscrit volumineux qu'il vient de rédiger sur la *Topographie du Jura oriental à l'époque celtique et romaine* et qu'il offre à l'examen de la Société. D'après ce travail et une carte qui l'accompagne, il appert que l'auteur a découvert dans cette contrée tout un réseau d'antiques chemins de communication reliant d'abord plus de cinquante localités où il a trouvé des monuments et des antiquités celtiques des divers âges de cette période, et un très grand nombre d'établissements civils et militaires de l'époque romaine. Cette partie du Jura, regardée par plusieurs auteurs comme un pays jadis désert, offre au contraire une multitude de monuments prouvant matériellement son occupation par les mêmes peuples qui ont habité l'Helvétie et la Séquanie, et l'on y remarque que durant la période romaine, elle s'est couverte d'établissements divers auxquels les villes et les villages actuels n'ont fait que succéder.

Il a tracé sur une carte le réseau de ces routes, et il a fait

voir que toutes étaient jalonnées par des camps, des castels, des stations formant un système de défense d'une grande importance, s'appuyant au Rhin et se prolongeant de toute l'épaisseur du Jura jusque fort avant vers Besançon ; en sorte qu'il n'y avait pas une cluse, pas un défilé, pas un col ou passage quelconque des montagnes, qui ne fût parcouru par un chemin et défendu par une ou plusieurs positions militaires, pouvant toutes communiquer entr'elles au moyen de tours d'observation, de vigies et autres modes de correspondances à l'usage des Romains.

Le nombre des camps qu'il a découverts et dont quelques-uns figurent déjà dans sa récente publication sur le Mont-Terrible, approche de trente, et il a levé le plan de près de la moitié de ces camps. Les castels ou les vigies dépassent le nombre de quatre-vingt-quinze, et les villas de soixante, non compris bien des localités qui lui ont fourni des traces d'édifices, des monnaies ou des antiquités romaines. Il a exploré près de vingt de ces villas, levé leurs plans, ainsi que ceux de plus de vingt castels ou vigies. Des planches nombreuses accompagnent ce travail, qui est appelé à jeter un grand jour sur cette contrée, à deux époques jusque-là à peine entrevues dans le pays. Il n'a point borné ses recherches au Jura bernois ; mais il a suivi la chaîne des montagnes, sans s'occuper des limites de la Suisse, de la France ou des cantons. C'est ainsi que tout dernièrement, il a encore découvert deux camps romains, l'un entre Delle et Boncourt, à la limite de la Suisse et de la France, et l'autre sur la montagne près du Blockmont, aux frontières méridionales de la Haute-Alsace. Tous les deux sont placés près de châteaux reconstruits au moyen âge, sur les ruines de castels romains.

Pour rendre ces recherches plus complètes, il faudrait encore faire des fouilles en beaucoup de lieux ; mais les chiffres qu'on vient d'indiquer disent déjà suffisamment qu'une telle entreprise ne peut être tentée par un simple particulier qui, depuis trente ans, est à la recherche des monuments de son pays, et ne croit pas, à beaucoup près, les avoir tous

retrouvés. — Ce mémoire, avec ses nombreuses planches, sera probablement livré à l'impression dans le courant de l'année; il fera, en quelque sorte, suite à celui que l'auteur vient de publier sur le Mont-Terrible, et il précédera un troisième travail, déjà fort avancé, sur les châteaux et les monastères de la même contrée au moyen âge.

M. Quiquerez a aussi présenté à l'assemblée une photographie de l'inscription de Pierre-Pertuis, qu'il a fait faire par son fils, et qui donne enfin une copie fidèle de ce monument, toujours inexactement copié et par conséquent mal interprété. Il résulte de cette reproduction de la nature même, que l'inscription doit se lire ainsi :

NVMINI AVGVS
TORVM
VIA FACTA PER M
DVNIVM PATERNVN
II VIRVM COL. HELVET (ICÆ).

M. A. Morlot communique un travail sur *la Découverte de l'Amérique par les Phéniciens*. (Voir à l'Appendice.)

Le président donne ensuite lecture de la lettre suivante qu'il a reçue en septembre de M. A. Morlot :

« Votre musée de Porrentruy possède un grain de collier en verre extrêmement rare et curieux; on y voit une tête d'homme incrustée en mosaïque dans la masse du grain. D'après Minutoli, qui a publié un excellent mémoire sur les verres colorés des anciens, ce genre de grains de collier serait égyptien, de l'époque des Ptolémées. Cela s'accorde avec la découverte de ces beaux bracelets en verre de la Suisse, trouvés déjà deux fois avec des monnaies barbares non romaines, à prototype grec. Une de ces trouvailles a été faite dans le canton de Zurich où un tumulus livra entr'autres 2 magnifiques bracelets en verre (au musée de Zurich) et une monnaie en or, une imitation barbare de Philippe de Macédoine. L'autre trouvaille est celle de la Tiefenau, près Berne, dont notre musée possède quelques dépouilles. A la Tiefenau on a trouvé,

avec des monnaies de Marseille originales et leurs imitations barbares, un fragment d'un de ces bracelets.»

« Voilà donc deux trouvailles où les monnaies donnent une date antéromaine, c'est-à-dire antérieure à la conquête de l'Helvétie par les Romains, pour ces bracelets en verre d'un si beau travail et d'une si belle matière. Car il est à remarquer que ces bracelets ont ordinairement conservé la surface fraîche et brillante, tandis que le verre romain a ordinairement pris une surface terne, plus ou moins altérée. »

Au sujet des grains de colliers en verre dont parle M. Morlot dans sa *Notice*, M. Quiquerez fait observer que le grain pareil, que l'on a trouvé près de Fontenais, et qui est actuellement déposé à la bibliothèque du collège de Porrentruy, provient d'une localité où il y a des ruines d'une villa romaine, et où l'on a découvert nombre d'objets de la période romaine. Il croit cependant que le grain en question peut provenir d'habitants antérieurs attirés en cet endroit par la belle source qui s'y trouve. De plus, il mentionne la découverte, dans les ruines d'une villa romaine à Develier, d'un débris de vase en verre bleu très foncé avec des dessins en mosaïque blanc mat. Ce verre, resté poli et brillant comme celui des bracelets dont parle M. Morlot, pourrait également avoir un âge antérieur à celui des villas de Develier, où il se rencontre aussi des objets celtiques.

Lecture est donnée d'un fragment d'un travail déposé sur le bureau par M. Mandelert. Il est traduit du latin et traite des troubles de 1740, et est extrait de *Notes sur les événements les plus remarquables relatifs principalement à l'abbaye de Bellelay, par P. Bernard Pallain, à partir de 1737 jusqu'en 1751.* (Voir à l'Appendice.)

M. Imer donne lecture d'un mémoire intitulé : *Nouvelles considérations sur l'acte de réunion du ci-devant Evêché de Bâle au canton de Berne.* Il examine dans ce travail si l'acte de réunion lie encore les parties contractantes depuis l'accep-

tation des constitutions cantonales de 1831 et 1846 et de la constitution fédérale de 1848.¹

PÉDAGOGIE. — M. Péquignot, inspecteur des Ecoles, donne lecture de notes extraites d'un travail très étendu sur la *Situation de l'instruction publique depuis 1857*, époque de la mise en vigueur de la nouvelle organisation, sur sa marche depuis cette époque jusqu'à ce jour, sur les résultats obtenus. Les données sont purement statistiques ; elles tendent à montrer quelle importance économique ont nos écoles dans l'administration communale. Nous extrayons les passages suivants :

Les 153 maisons d'écoles du Jura représentent une valeur de 2,196,300 fr. Suit un tableau indiquant la manière dont cette somme est répartie parmi les 8 districts du Jura, Bienne y compris. — Il résulte d'une autre table indiquant le plus ou moins de valeur des maisons d'écoles, que Neuveville et Courtelary sont les districts qui ont les plus belles, la moyenne dépassant 34,000 fr. ; puis Laufon et les Franches-Montagnes, moyenne de plus de 13,000 fr. ; enfin Porrentruy, Delémont, Moutier, avec une moyenne de plus de 6,000 fr.

Suit un tableau indiquant le chiffre des écoles créées depuis 1857 : elles sont au nombre de 28. — En 1857, les écoles de travail pour filles étaient de 97, aujourd'hui on en compte 124 qui sont fréquentées par 6,000 jeunes filles. — Un autre tableau indique le nombre de régents formés dans les écoles normales et autres établissements, la proportion des décès et des retraites, l'âge et le temps de service, le total des traitements faits par les communes, la subvention annuelle de l'Etat, et le subside d'ancienneté.

Ces 3 facteurs donnent un total de . . .	Fr. 210,098
En ajoutant l'intérêt du capital des maisons d'écoles à 4 % l'on a	» 88,000

A reporter... Fr. 298,098

¹ Ce Mémoire a été imprimé à Porrentruy, en février 1863 (br. de 16 pages in-8^o) et adressé aux sociétaires.

	<i>Report...</i>	Fr. 298,098
Bois de chauffage pour salles d'écoles, à 15 fr. la toise	»	9,000
Réparations, intérêt du mobilier, assurance contre l'incendie, frais d'administration et d'en- seignement	»	7,350
Total		<u>Fr. 314,448</u>

Les élèves des écoles sont répartis ainsi :

Ecoles publiques	14,115
Ecoles privées	747
Ecoles enfantines	<u>559</u>

Total 15,421 à peu près le 1/6 de la population.

Sur ce nombre il y a 600 étrangers à la Suisse, dont 40 israélites, 15 à 20 anabaptistes et 2 mormons. Les écoles les plus peuplées sont celles des districts de Courtelary, Laufon, Bienne ; celles les moins fréquentées, sont des districts de Delémont, Moutier ; les moyennes en population sont des districts de Porrentruy, Franches-Montagnes, Neuveville.

Résultats généraux de l'enseignement. A la fin de 1861 on comptait :

Ecoles tout-à-fait bonnes :	12.
bonnes :	60.
assez bonnes :	70.
passables :	90.
faibles :	63.

Branches enseignées avec le plus de succès : calligraphie, arithmétique, géographie.

Branche en voie de progrès : la langue maternelle.

Branches marchant lentement : chant et dessin.

Branches donnant un résultat presque nul : histoire et sciences naturelles.

Moyens d'enseignement. Les districts les plus avancés sous ce rapport sont : Bienne, Laufon, Franches-Montagnes, puis Delémont, Courtelary, et enfin Moutier, Porrentruy, Neuveville. Les bibliothèques populaires et des régents sont au

nombre de 20, dont 7 fondées depuis 1858 avec environ 4,200 volumes. Les sociétés de chant se montent à 63, dont 50 fondées depuis 1857.

M. A. Girard, colonel fédéral, donne lecture d'un travail intitulé : *L'instruction publique et l'armée suisse*. L'auteur se pose d'abord cette question : La Société jurassienne d'Emulation peut-elle être utile à l'armée suisse ? Il répond affirmativement, et après avoir développé son sujet, il conclut à l'introduction de la gymnastique et des exercices militaires dans les écoles primaires du degré supérieur, en proposant à la Société de prendre la chose sous son patronage. (Voir à l'Appendice.)

Après la lecture de ce travail, le président demande à l'assemblée si elle veut admettre la proposition qui lui est soumise. Il est décidé de la prendre en considération et de nommer une commission dont M. Girard sera le président, avec faculté de s'adjoindre d'autres chefs militaires. M. Girard propose que cette commission soit formée de trois membres, et l'assemblée, acquiesçant à ce vœu, nomme pour en faire partie MM. Girard, colonel fédéral, Froté, commandant, et Péquignot, colonel.

GÉOLOGIE. — M. le Dr Muston lit un travail sur les fossiles du terrain à schiste bitumineux de Froisson, près de Froidefontaine, Ht-Rhin. Ces terrains, de la fin de l'époque tertiaire, contiennent de nombreux fossiles de poissons et de plantes marines. Il dépose sur le bureau un plan du terrain et de nombreux échantillons de fossiles qu'il offre au cabinet de minéralogie de Porrentruy. (Voir à l'Appendice.)

M. Morlot soumet à l'assemblée une nouvelle édition revue et augmentée d'*Une première leçon de géologie, faite à l'Académie de Lausanne, en 1851*. (Voir à l'Appendice.)

UTILITÉ PUBLIQUE. — M. Stockmar, conseiller d'Etat, lit la notice suivante sur les *Etudes du réseau de chemins de fer jurassiens*:

« La gare de Bienne sera assise sur un aréal de vingt journaux suisses, soit $26 \frac{2}{3}$ journaux du pays. Elle sera à cheval sur la route de Bienne à Nidau et coûtera près de douze cent mille francs, dont les deux cinquièmes seront à la charge de la compagnie du Centre, qui devra faire disparaître sa gare actuelle. La nouvelle gare sera disposée de manière à recevoir commodément les quatre lignes d'Olten-Soleure, de Bienne-Berne, de Bienne-Neuveville et du Jura. D'après le plan de l'ingénieur Wetli, la ligne du Jura, en partant de la gare, passerait en viaduc par dessus la route de la Neuveville, vers l'extrémité du faubourg du lac, et pénétrerait dans les vignes par une pente de 25 pour $\frac{00}{100}$, qu'elle conserverait jusqu'à la cascade de Rondchâtel; de ce point, la pente serait de 10 pour $\frac{00}{100}$ jusqu'à la Reuchenette, et ensuite de 10 à 12 pour $\frac{00}{100}$ jusqu'à Sonceboz.

De Bienne à la Reuchenette il y aurait deux ponts sur la Suze et cinq tunnels de 205 — 248 — 190 — 90 — 128 mètres, ensemble 861 mètres.

Entre la Heutte et Sonceboz un petit tunnel et un pont sur la Suze seraient encore nécessaires.

La source de la Byrse est à 1741 pieds suisses au-dessus de zéro du rhénomètre de Bâle; le point d'intersection des routes à Sonceboz n'en est qu'à 1361 pieds; il en résulte une différence de niveau de 380 pieds.

Pour conduire le chemin de fer depuis la tête sud du tunnel de Pierre-Pertuis jusque derrière la fabrique de Sonceboz, il faudrait contourner Corgémont par une pente de 20 p. $\frac{00}{100}$, si l'on voulait contourner un peu au-dessus de Sombeval. Depuis là jusque derrière la fabrique la pente serait de 10 p. $\frac{00}{100}$.

Cette différence de niveau entre Tavannes et Sonceboz obligerait donc à un assez long détour et prolongerait sensiblement la distance. D'un autre côté, on ne serait pas sans quelque inquiétude sur le sort que pourrait éprouver la source de la Byrse par le percement du tunnel de Pierre-Pertuis, et pour éclaircir tous les doutes notre célèbre géologue Gressly vient d'être chargé de l'exploration attentive des lieux.

Ces craintes, probablement exagérées et peut-être vaines, ont suggéré l'idée d'un autre passage, celui sous Montoz. En remontant la combe de Péry, on arriverait avec 20 à 25 p. ^{oo}/_{oo} de pente au flanc sud de la montagne, et l'on déboucherait par un tunnel de 18,000 pieds de longueur dans le val de Tavannes, entre Sorvilier et Court.

Voici les avantages que présenterait le passage par Montoz sur celui par Pierre-Pertuis, indépendamment d'une sécurité parfaite au sujet des eaux :

Distance de Reuchenette-Corgémont-	
Tavannes	41,000 pieds.
Distance de Tavannes-Court	34,000 »
Total.	75,000 »
Distance de Reuchenette-Montoz-Court	33,000 »
Différence	42,000 pieds.

soit 2 5/8 lieues suisses ; condition de la plus haute importance pour une ligne qui doit concourir avec celles de Bâle par le Hauenstein et du Franco-Suisse par les Verrières.

D'après le projet, la ligne du Vallon ne se souderait point au réseau jurassien à Sonceboz, mais à Péry.

Ce projet, qui n'a encore été l'objet que de quelques reconnaissances, présenterait un grave inconvénient : il laisserait en dehors du réseau jurassien le haut du val de Tavannes.

Si une nécessité absolue, telle qu'un péril démontré pour la source de la Byrse, obligeait à l'adopter, il serait nécessaire de relier Tavannes à Court par un chemin de fer à traction, et de corriger en même temps la route de Tavannes à Sonceboz.

Les recherches de M. Gressly et de MM. les ingénieurs Weiss, Froté et Cuttat, qui sont chargés des études du réseau des chemins de fer jurassien et qui les poursuivront avec soin et sans relâche, nous apprendront bientôt quel est le tracé auquel la préférence devra être accordée.

Dans le cas où ce serait celui par Pierre-Pertuis, il serait encore question d'une autre variante, qui consisterait à aller de Tavannes par Champoz directement sur Moutier, en évitant

les difficultés des gorges de Court ; mais elle laisserait de côté des localités industrielles, et dès lors elle doit être rejetée. »

M. Stockmar dépose sur le bureau un plan des travaux, et complète ses renseignements en fournissant quelques données statistiques. Ainsi, le coût de la ligne de Bienne à Tavannes, y compris les tunnels et autres travaux d'art, est évalué par l'ingénieur de Muralt à 340,000 fr. le kilomètre.

L'assemblée vote des remerciements à M. Stockmar pour cette intéressante communication. — Notre honorable collègue présente encore un dessin de prolongation de la rue fédérale à Berne et du projet de reconstruction de l'École cantonale. Les frais de reconstruction s'élèveraient à environ 4,000,000 de francs.

M. Jolissaint communique un travail sous ce titre : *l'Eau-de-vie, l'ivrogne et le cabaret*.¹

POÉSIE. — M. le pasteur Besson lit une poésie intitulée : *L'Arbre de vie*, et M. Cuenin nous donne la primeur de ses couplets sur *Varioux*. (Voir à l'Appendice.)

BEAUX-ARTS. — M. d'Effinger, de Wildegg, donne lecture d'un *Rapport sur l'état des beaux-arts dans le canton de Berne*. Il constate les progrès faits depuis l'année dernière, mais exprime le regret que la Société soit si dépourvue de moyens de développement. Les locaux qui lui sont assignés sont insuffisants, les ressources précaires ; il voudrait voir renaître le goût des arts à Berne, et désirerait de la part du public en général plus de sympathie pour cette branche. Il mentionne le monument qui sera élevé sur le champ de bataille de Neuenegg, en mémoire des soldats suisses tués en ce lieu. Les frais en seront couverts par des souscriptions volontaires. (Voir à l'Appendice).

M. Stockmar prend la parole pour appuyer ce que vient de dire M. d'Effinger : il faut, dit-il, rétablir le goût des arts dans le canton, et surtout dans le Jura. Il existe à Berne une

¹ Ce travail a été publié dans le *Jura*, en novembre 1862.

mauvaise galerie ; il en faut une nouvelle et M. Stockmar travaille à l'exécution de ce projet. L'affaire sera discutée en section de la Société dans une de ses prochaines séances, à Berne.

RÉCEPTIONS DE SOCIÉTAIRES.

M. le président annonce à l'assemblée la formation d'une nouvelle section de la Société à Berne, et lit le procès-verbal de la première réunion. Il propose la réception comme membres titulaires de la Société de ceux des membres de la nouvelle section qui n'en font pas encore partie. Ce sont :

- MM. BAILLIF, VICTOR, ancien notaire, à Berne.
- BANDELIER, ALPHONSE, étudiant, à Berne.
- CAMPLER, FR., employé au département fédéral des finances, à Berne.
- GANGUILLET, EMILE, ingénieur, à Berne.
- GARNIER, JOSEPH, juge d'appel, à Berne.
- GANGUILLET, ALFRED, membre du grand-conseil, à Berne.
- JANDREVIN, FRÉDÉRIC, négociant, à Berne.
- ROLLIER, JULES, professeur, à Berne.
- GROS, docteur en médecine, à Berne.
- GROS, pasteur, à Berne.
- RENAUD, ALBERT, major, à Berne.
- SEURET, CHARLES, chef de la section française de la chancellerie d'État, à Berne.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Sont encore reçus comme membres titulaires :

- MM. BER, ingénieur, à Porrentruy.
- DÉBŒUFS, maire, à Courgenay.
- GIRARD, EUG., à Glovelier.
- HUMBERT-PRINCE, pasteur, à Porrentruy.
- JOLISSAINT, PAUL, à Bressaucourt.
- MOCH, rentier, à Porrentruy.
- REVERCHON, directeur de l'école normale des filles, à Delémont.
- SALOMON, notaire, à Courtedoux.

Sur la proposition des bureaux est reçue membre honoraire :

- M^{me} BANDELIER, à Berne.

Sur la proposition du bureau central et de M. Quiquerez, l'assemblée reçoit à l'unanimité, membres honoraires correspondants :

MM. DUFOUR, général, à Genève.

DE BONSTETTEN, à Eichenbühl (Berne).

KÆCHLIN-SCHLUMBERGER, maire à Mulhouse.

MOYNIER, président de la Société d'utilité publique, à Genève.

DÉLIBÉRATIONS.

1° Le président donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. le président de la section nouvellement fondée à Berne. Au nom de cette section, M. Stockmar propose à l'assemblée d'entrer en délibération sur la question déjà soulevée précédemment, relative à la création d'un journal de la Société. La section de Berne a émis, dès sa première séance, le vœu que le volume des *Actes*, trop tardif, fût remplacé par un recueil périodique mensuel, ou tout au moins trimestriel. Il demande la nomination immédiate d'une commission chargée de s'occuper de cette affaire.

M. Revel fait observer que la question demande un examen approfondi qui ne pourrait se faire en réunion générale; il propose de la renvoyer aux sections pour qu'elles donnent leur préavis sur la matière.

M. le président est d'avis de faire d'abord discuter la question dans les sections, puis de soumettre le résultat de leurs délibérations à la commission qui serait nommée à cet effet.

M. Stockmar approuve les propositions faites et renvoie la chose au bureau central. — Approuvé à l'unanimité.

2° Il est donné lecture d'une communication de la section de Bienne, relative aux cours publics et émanée de M. Saintes. Elle est ainsi conçue :

« Dans l'espoir d'inspirer le goût des jouissances intellectuelles et d'introduire par là de meilleures habitudes parmi les ouvriers et cette masse de personnes à qui pèsent les longues soirées d'hiver, la section jurassienne de Bienne a voulu plu-

sieurs fois ouvrir des cours publics et gratuits sur les diverses branches des connaissances humaines ; mais ses vœux sont restés jusqu'ici à l'état de projet. Cependant, un sociétaire, dans la séance du 2 octobre, étant revenu à la charge, il a formulé ainsi sa proposition :

« La section biennoise de la Société jurassienne d'émulation est invitée à émettre *le vœu des cours publics* devant la Société générale et elle s'efforcera à la décider en leur faveur. Mais pour réaliser ce vœu, elle demandera la nomination d'un comité composé d'un ou de deux membres de chaque section qui sera chargé de provoquer et d'organiser de ces cours dans toutes les localités du Jura où ils pourraient être utiles, dans les grands centres de population, (Porrentruy, Delémont, Bienne, Saint-Imier, Moutier, etc.), comme dans des localités moins nombreuses, mais où ils seraient désirés.

» Ce comité percevrait une légère rétribution de tous les membres de la Société, et d'autres amateurs pour indemniser seulement des frais de route ceux qui voudraient bien se charger de ces cours ou de ces séances. »

L'assemblée prend la proposition en considération et la renvoie à l'examen des sections.

3° Le président annonce que le conseil bourgeois de Porrentruy a accordé à la Société 50 fr. pour frais de réception. La Société vote des remerciements au conseil de la ville.

4° On passe à la fixation de la cotisation annuelle. Sur la proposition de M. Quiquerez, appuyée par plusieurs membres, et vu le déficit actuel provenant du surcroît de dépenses pour publications, la cotisation annuelle est fixée à 5 fr. au lieu de 4 fr.

5° Le président consulte l'assemblée sur le lieu de réunion pour 1863, et fait observer que cet honneur devrait revenir à Delémont, où l'on ne s'est pas rendu depuis 1855.

M. Feune, préfet de Delémont, dit que si aucune section ne réclame la préférence pour 1863, Delémont sera charmé de recevoir ses hôtes l'année prochaine. Ce lieu de réunion est choisi à l'unanimité.

6° Le président remercie ses collègues et les personnes étrangères à la Société présentes à la réunion, d'avoir bien voulu se rendre à cette séance ; il espère qu'on se reverra en aussi grand nombre l'an prochain, à Delémont.

La séance est levée à 1 heure 1/2.

Porrentruy, le 7 octobre 1862.

Les membres du bureau :
MM. STOCKMAR, SCHOLL, IMER,
GROSJEAN, REVEL, FEUNE,
BESSON, MAULEY, DUPAS-
QUIER.

Le Président,
X. KOHLER.
Le Secrétaire,
A. FAVROT.

